

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal  
du vendredi 12 septembre 2014 – 20 h – salle du conseil**



- Convocation en date du 1<sup>er</sup> septembre 2014
- Absents excusés : Isabelle VINET - Eric BARNAULT (pouvoir donné à Marc PELLETIER)
- Secrétaire de séance : Valérie MORLET



**ORDRE DU JOUR**

Avant de commencer la réunion du conseil municipal, Monsieur le Maire demande au conseil d'avoir une pensée pour Christian RENAULT, membre du précédent conseil, décédé le 22 juillet. Xavier RELAVE précise « Nucérien d'adoption, il s'est montré très actif lors de son mandat, particulièrement dans la mise en place du site de la commune ».

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2014.**

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2014

**Décisions modificatives – budgets principal et assainissement :**

Sur proposition de la commission des finances communales réunie le mardi 28 Août 2014, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes

➤ **budget principal**

• Section de fonctionnement

▪ Ligne 61551	matériel roulant	+ 3000 €
▪ Ligne 6236	catalogue imprimé	+ 500 €
▪ Ligne 62876	GFP de rattachement	+ 3100 €
▪ Ligne 6411	personnel titulaire	+ 6 000 €
▪ Ligne 6413	personnel non titulaire	+ 500 €
▪ Ligne 6451	URSSAF	+ 3000 €
▪ Ligne 6453	caisse retraite	+ 600 €
▪ Ligne 6454	assédic	+ 100 €
▪ Ligne 6455	assurance personnel	+ 600 €
▪ Ligne 6478	Prévoyance	+ 1000 €
▪ Ligne 73925	FPIC	+ 621 €
▪ Ligne 658	charges diverses de gestion courant	+ 30 €
▪ Ligne 61523	voies et réseaux	- 19051 €

• Section investissement

▪ Ligne 2188	autres immobilisation	+ 350 €
▪ Ligne 2315	immobilisation matériel	- 350 €

➤ **Budget assainissement**

• Section investissement

▪ Ligne 1391	subvention équipement	+ 1€
▪ Ligne 1641	emprunts en Euro	+ 600 €
▪ Ligne 2315	installation technique matériel et outil	- 601 €

## **Participation au fonctionnement des écoles Lorris/Noyers**

La commission scolaire du conseil municipal de Noyers s'est réunie avec la commission scolaire de la commune de Lorris, le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Lors de cette réunion de travail, il a été décidé que les factures afférentes à la classe de neige et aux dictionnaires soient directement réglées par la commune de Noyers et non payées en fin d'année civile.

La commune de Lorris a sollicité la commune de Noyers pour la prise en compte de frais de personnel administratif et technique et demande une modification du taux de participation du remboursement de l'emprunt lié à la construction de l'école maternelle. Elle a également présenté la planification des travaux à effectuer à l'école élémentaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention de service avait été signée le 13 juin 2005 entre les deux communes. Cette convention définissait les règles de participation de la commune de Noyers aux frais de fonctionnement des écoles, du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire.

Le 20 décembre 2007, suite à une demande de la commune de Lorris qui sollicitait la commune pour une participation active quant à la prise en charge des intérêts d'emprunt liés à la réalisation de l'école maternelle, la commune avait accepté et un taux de remboursement avait été alors fixé à 74%.

Le conseil demande à la commission scolaire de revoir cette convention signée avec la commune de Lorris et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents qui feraient suite à cette décision.

## **Carte communale**

La carte communale actuelle a été validée en 2008.

Le vendredi 11 juillet, la commission environnement a fait le point avec le cabinet IXIA Environnement chargé du projet de révision de la carte communale de Noyers. Il ressort de cette étude qu'une surface » de 10 ha est disponible dans l'enveloppe de la carte communale actuelle dans les différents quartiers constructibles de la commune : le bourg, la montagne, vieille route de Noyers et le Rabot.

Depuis 2007, il est noté 30 nouvelles habitations soit une surface d'environ 2 ha. Compte tenu du bilan effectué et des perspectives de développement retenues sur 5 à 7 ans, il n'apparaît pas important à la commission de désigner de nouveaux espaces à urbaniser, mais plus une réflexion sur le devenir de l'espace actuel urbanisé. Monsieur le Maire précise qu'il souhaite assurer la protection de l'outil agricole tout en veillant à la protection des zones naturelles.

Après s'être exprimé sur la présentation diagnostic présenté par le cabinet IXIA et les propositions de la commission de l'environnement, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas poursuivre la révision de la carte communale et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents qui feraient suite à cette décision.

## **Projet voirie 2015/2017**

### **➤ Chemins**

La commission des chemins présente le compte rendu de la visite effectuée sur la commune avec les agents de la commune et de la communauté (suite au transfert de compétence voirie). Certains chemins sont à calibrer et à profiler. Deux ouvrages d'art demandent d'être refait dont l'un attire particulièrement l'attention du conseil.

Situé sur la VC 4, il a fait l'objet d'une certaine sécurisation et demeure une priorité.

Appelé à s'exprimer sur le rapport de visite et les projets de travaux, le conseil municipal, demande que soit transmis à la commission voirie de la communauté de commune les travaux qu'il sollicite.

### **➤ Aménagement cimetière**

La commission environnement présente le projet d'aménagement du nouveau cimetière.

Appelé à s'exprimer, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et autorise Monsieur le Maire à contacter des entreprises pour effectuer des devis et à signer tous les documents qui seraient faisant suite à cette décision.

➤ **Arrangement des espaces verts**

La commission environnement présente le projet de réaménagement des espaces verts de la commune (massif, vasque bac), décoration de Noyers, prise électrique pour sapin à la borde, réalisation d'illuminations par les agents, sapin pour Noël.

Appelé à s'exprimer, le conseil municipal, à l'unanimité, se félicite du travail engagé par la commission et de la participation des agents techniques de la communes dans l'élaboration de ses projets. Le conseil autorise Monsieur le Maire à poursuivre ce projet et à signer tous les documents qui feraient suite à cette décision.

➤ **Radar**

Monsieur le Maire présente ses démarches auprès des services de la DDT :

- planification du projet d'installation d'un radar
- création d'une zone limitée à 70 sur la D738.

Une subvention est attribuée à la commune au titre des amendes de police pour le projet d'installation d'un radar pédagogique.

Le conseil approuve ce projet et autorise Monsieur le Maire à poursuivre ses démarches et à signer tous les documents faisant suite à cette décision.

**Révision des tarifs de location des salles communales au 1er janvier 2015**

sur proposition de la commission des finances et après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la révision des tarifs de location des salles communales dans les conditions suivantes :

	1 jour en semaine			Week-end		
	Grande Salle Sans office	Grande Salle avec Office	Salle Annexe	Grande Salle Sans office	Grande Salle avec Office	Salle Annexe
Résidents de Noyers	80	110	45	165	230	100
Résidents hors Noyers	130	170	80	250	350	160
Caution	1000	1000	300	1000	1000	300

**Formation des élus**

Le plan de formation des élus proposé par l'association des Maires du Loiret est présenté à l'ensemble des élus et un premier bilan de participation des élus depuis le mois de mars leur est présenté.

**Calendrier des manifestations 2015**

Après réception du calendrier des manifestations prévues par le comité des fêtes « la Nucérienne », le conseil a établi le calendrier des manifestations organisées par la municipalité en 2015. Ce calendrier sera finalisé par la commission information et culture avant le 15 décembre 2014.

Dans le cadre de ses rencontres avec les associations communales et de la signature de convention, Monsieur le maire demande à chaque association de fournir leur calendrier des manifestations avant le 15 décembre 2014.

### **Projet déviation D 961/Z.I du Limetin**

Monsieur Le Maire fait part au conseil du courrier de Monsieur le conseiller général, Monsieur le Président de la communauté de commune, Madame Le Maire de Lorris et Monsieur le Maire de Noyers envoyé le 05 Juin au président du conseil général. Les élus attiraient l'attention du département sur l'enjeu pour le développement économique de la zone industrielle du Limetin. Le Président du Conseil Général a informé fin Août Monsieur le Président de la communauté de commune qu'au vu des éléments en sa possession ce projet est d'intérêt local et non départemental mais se situe toujours dans les projets de déviation étudiée par le département. Toutefois, soucieux de soutenir le développement, il propose de poursuivre cette opération en revalorisant le taux de participation financière initialement prévu.

Après s'être exprimé, le conseil municipal prend note et confie la responsabilité de cette réflexion à ses délégués siégeant au conseil communautaire.

### **Divers**

- **Dématérialisation**

Dans le cadre d'utiliser la dématérialisation des documents vers et en provenance des services de l'état (préfecture, sous-préfecture et Trésor public) et afin de permettre l'optimisation de ces transactions, des contrats ont été signés l'année dernière avec CERIG, fournisseur de logiciel et OMNIKLES. Madame Martel effectue la mise en place de cette dématérialisation et des modifications sont

nécessaires dans les conventions signées. La dématérialisation devra être effective à partir de Janvier 2015.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer les éventuelles modifications de convention avec ces sociétés dans le cadre de l'amélioration et de la gestion de la dématérialisation

- **Règlement et convention pour location de salle**

Appelé à s'exprimer, le conseil municipal, à l'unanimité, demande des modifications sur le règlement intérieur d'utilisation des salles communales et demande de limiter mensuellement le nombre de locations auprès des organisateurs de manifestations afin de laisser aux habitants de Noyers, la possibilité d'effectuer des réservations en cours d'année. Une priorité sera donnée aux manifestations organisées par la municipalité, le club de l'amitié de Noyers et le comité des fêtes de Noyers, « la Nucérienne ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à signer des conventions avec les associations communales qui sollicitent régulièrement l'utilisation des salles communales.

- **Mucoviscidose** : participation de la municipalité à la 18<sup>ème</sup> virade de l'espoir organisé sur le canton de Lorris. Dans le cadre de la randonnée cycliste organisée le samedi 27 septembre à partir de 14h, des élus assurent la gestion du stand de ravitaillement situé dans le quartier de la Borde. Des élus participent à l'organisation du lâcher de ballons le dimanche 28 septembre à 12h30 au carrefour de la résistance.
- **11 Novembre** : L'organisation de la journée se déroulera selon les modalités suivantes :
  - 🚩 10 à 13 heures : exposition de tableaux sur la guerre 14/18 à la salle polyvalente
  - 🚩 11 heures : rassemblement en mairie – vente de bleuets
  - 🚩 11 h 15 déplacement vers le monument aux morts – allocution – dépôt de Gerbes (Participation drapeaux commune et anciens combattants)
  - 🚩 A l'issue vin d'honneur salle polyvalente
  - 🚩 Installation de l'expo : Lundi 10
  - 🚩 Responsable du vin d'honneur : Valérie MORLET
  - 🚩 Responsable de la sonorisation : Séverine FOREST

- **15 Novembre** : Bourse aux jouets et bourse aux vêtements : responsable : Valérie MORLET
- Monsieur le Maire informe le conseil de l'organisation d'une réflexion de la commission environnement sur les problèmes d'écoulement des eaux de pluie.
- **Commission urbanisme et environnement**  
 Les membres de ces commissions étant les mêmes en dehors d'une personne, monsieur le maire propose une fusion des 2 commissions sous le titre de commission environnement/urbanisme.  
 Membres de la commission : Mmes MARCEAUX Marie-Annick, MARTINS Alexandra et Mrs BARNAULT Eric, COUDRE Eric, DAVID Amaury, HURISSE Laurent, PELLINETIER Marc ;  
 Cette fusion favorisera la mise en place de groupe de travail correspondant à chaque projet.  
 Appelé à s'exprimer, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette organisation

**Tour de table :**  
 Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Xavier RELAVE Maire	Valérie MORLET 1ère adjointe	Marc PELLETIER 2 <sup>ème</sup> adjoint	Monique LEGRAS 3 <sup>ème</sup> adjoint
Eric BARNAULT Conseiller absent excusé	Laurent HURISSE Conseiller	Marie-Annick MARCEAUX Conseillère	Cédric COUDRE Conseiller
Alexandra MARTINS Conseillère	Séverine FOREST Conseillère	Amaury DAVID Conseiller	Magna FERREIRA Conseillère
Paula COUTELLIER Conseillère	Isabelle VINET Conseillère Absente excusée		